

TERMES DE REFERENCES

Elaboration de contenus audios de Sensibilisation sur les Droits en Santé Sexuelle et Reproductive (SSRD) et contractualisation de radios pour la diffusion.

I. Contexte du projet FAMNKAD

Haïti se classe 170e sur un total de 189 pays au niveau de l'Indice de développement humain (PNUD, 2020). Malgré les engagements mondiaux et nationaux pour accélérer les progrès en matière de santé sexuelle et reproductive, et droits connexes (SSRD) des adolescentes et des femmes, le faible accès à l'information et à des services de santé sexuelle et reproductive (SSR) complets et de qualité continue de coûter la vie et l'avenir aux adolescentes et aux femmes, affectant négativement les familles et les communautés. Les inégalités des genres en Haïti sont un obstacle majeur à la capacité des femmes et des adolescentes à exercer leurs droits en matière de SSRD. Le manque de pouvoir décisionnel des femmes et des adolescentes concernant la SSRD, l'accès et le contrôle limité aux ressources et services publics ainsi que les normes socio-culturelles qui perpétuent les inégalités des genres ainsi que les violences sexuelles fondées sur le genre (VSFG) sont quelques-uns des nombreux défis rencontrés par les femmes et les adolescentes dans la jouissance de leurs droits ainsi que l'accessibilité aux services juridiques et de SSR. À tout cela s'ajoute une instabilité politique qui entrave depuis juillet 2018 la capacité et la volonté du gouvernement haïtien à mettre en place et à adopter des politiques à long terme pour faire progresser les droits humains, surtout les droits sexuels et reproductifs (DSR) des femmes et des adolescentes. De plus, les catastrophes naturelles et la pandémie de COVID-19 viennent affecter lourdement les droits des femmes et des adolescentes en Haïti. Finalement, le vide institutionnel aggravé par l'assassinat du Président en juillet 2021 et l'enquête qui piétine, ainsi que le tremblement de terre survenu quelques semaines plus tard en août ont aussi eu des impacts sur les services de SSRD, en les reléguant au second plan dans les priorités de l'État haïtien et dans sa conséquente allocation de ressources.

Le Projet FANMKAD (Fanm Kanpe Ak Diyite – Femmes et filles debout avec dignité pour nos droits sexuels et reproductifs) a été élaboré en vue d'améliorer l'exercice du droit à la santé des Haïtiennes et des Haïtiens, particulièrement à la SSRD des femmes et des adolescentes. En ce sens, le Projet FANMKAD utilise une approche multisectorielle basée sur deux composantes :

Le renforcement du continuum de soins pour les femmes et les adolescentes, intégrant notamment la participation des organisations de la société civile (OSC), surtout les organisations de défense des droits des femmes et adolescentes (ODDFA), par l'offre d'un ensemble de services de SSR respectueux des droits, adaptés à l'âge et aux genres et gérés selon des principes de gouvernances inclusive; la mobilisation sociale active des parents, des hommes, des adolescents et des leaders d'opinion et le renforcement des connaissances en matière de SSRD des femmes et des adolescentes pour assurer une transformation positive dans les zones ciblées; et le renforcement des capacités des OSC, dont les ODDFA, à faire la promotion des DSR à l'échelle nationale et internationale, à fournir des services respectueux des DSR et de l'égalité des genres (EG), ainsi qu'à accompagner les survivantes de VSFG dans leurs efforts à réclamer la mise en œuvre de leurs DSR.

s

Le Projet FANMKAD est mis en œuvre au niveau départemental dans six (6) communes du Sud-Est choisies de façon conjointe avec les parties prenantes du Projet (Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel, Belle-Anse/Grand-Gosier, Thiotte et Anse-à-Pitre) et au niveau national à Port-au-Prince (PAP), sur une période de quatre (4) ans, par un consortium de trois (3) organisations canadiennes : CARE Canada, SANTÉ MONDE et Avocats sans frontières Canada (ASFC). Le Projet FANMKAD implique également CARE Haïti et trois (3) organisations haïtiennes aux domaines d'intervention spécifiques : l'Association pour la promotion de la famille haïtienne (PROFAMIL), Kay Fanm et le Collectif d'avocat/es spécialisé/es en litige de Droits humains (CALSDH). Le Projet FANMKAD cherche à atteindre directement 72,424 personnes, incluant 29,213 femmes (20-49 ans), 8,239 adolescentes (15-19 ans), 26,216 hommes (20-49 ans) et 8,656 adolescents (15-19 ans).

II. Contexte et justification du développement des outils audio-visuels interactifs

L'analyse genre conduit dans le cadre du projet Fanmkad a permis de déceler les normes de genre, pratiques et comportements discriminatoires qui entravent la jouissance des DSSR par les femmes et les filles au niveau des communautés cibles du projet. De manière générale, les jeunes des communes d'intervention du projet ne disposent d'aucun lieu attrayant et accueillant où ils peuvent avoir accès aux informations sur la SSR qui les concernent. Les adolescentes mères disposent de peu, voire pas du tout, d'informations sur le fonctionnement de leur sexualité et de leur appareil reproductif. Cette ignorance est moins marquée chez les jeunes pères qui « bénéficient » d'espaces d'entre-soi masculin, où des informations rudimentaires circulent sur le sujet. Les professionnels de soins, tant traditionnels que formels, considèrent que les adolescent.e.s sont des enfants, qui ne devraient pas avoir de vie sexuelle active, ce qui restreint l'information en matière de SSR leur étant partagée. En ce qui concerne la prise de décisions sur les éléments orientant leur vie, les communautés, les leaders communautaires (surtout les pasteurs) et les parents ont un poids significatif sur les décisions qui engagent leur avenir. Les violences sexuelles et fondées sur le genre (VSFG) sont présentes dans ces communes et les violations des droits des adolescent.e.s par les parents et les communautés sont courantes.

Pour adresser ces enjeux identifiés lors de l'AG, les consultant.es ont émis plusieurs recommandations qui sont d'ailleurs alignées à la stratégie genre du projet. Il s'agit de :

- Accompagner les ODDF dans leur lutte pour l'accès des adolescentes et femmes à la SSRD ;
- Soutenir et amplifier la voix des organisations qui offrent des services aux jeunes femmes en situation de handicap sur les questions de SSR ;
- Accompagner les radios communautaires du département du Sud-Est dans la production et la diffusion de contenus sur les questions relatives à la SSRD à destination des parents, des adolescent.e.s ainsi que des leaders d'opinions et communautaires.

Par conséquent, pour identifier les besoins en matériels didactiques et en formation, deux ateliers de travail avec plusieurs OSCs et le MCFDF ont été organisés. Ces ateliers ont révélé un manque important d'outils et d'informations spécifiques sur les DSSR. Face à cette situation, les OSC ont proposé la création de contenus audio-visuels, à la fois pour sensibiliser les populations cibles du projet à travers des moyens de communication de masse et aussi pour les soutenir dans leurs séances de sensibilisation de groupe au sein des communautés. Ceci permettra de renforcer les capacités des OSCs et de pallier au problème de

s

manque de ressources humaines aptes à recevoir et à répliquer des formations, un défi que la plupart des OSCs au niveau des communautés rurales du projet rencontrent. Cela s'aligne également avec la stratégie du plan de mise en œuvre du projet.

Selon le plan de mise en œuvre du projet, l'équipe-projet travaillera avec les hommes, femmes, adolescent-e-s pour les amener à adopter des comportements dépourvus de violence et devenir des alliés dans la promotion de la SSRD. Par conséquent, il est prévu de développer avec les partenaires locaux et les structures étatiques, des outils sur la SSRD, les VSFG et les masculinités positives pour faciliter les séances de sensibilisation et d'information du public. Ces outils seront validés par le MCFDF et diffusés auprès des partenaires. C'est dans ce cadre que le projet cherche un.e consultante pour développer les matériels didactiques décrits ci-dessus sur des thématiques liées à la SSRD et VSFG. Les contenus audios seront diffusés régulièrement dans une station de radio à Jacmel et qui seront relayés dans plusieurs autres stations de radio dans le département du Sud-est ; les autres matériels et outils didactiques seront mis à la disposition des OSC, des centres de santé et seront aussi diffusés sur les pages des réseaux sociaux des partenaires du projet. Les contenus audios qui seront élaborés sous la forme de podcast au sein de stations de radio pourront également être enregistrés sur des supports comme spots de sensibilisation par les OSCs.

III. Objectifs

I. Objectif général :

Produire des matériels et outils didactiques qui abordent les droits sexuels et reproductifs (DSSR), l'égalité de genre et la masculinité positive d'une manière claire, simple et accessible pour engager les différentes cibles du projet afin de les amener à remettre en question les normes de genre, les pratiques et les comportements discriminatoires qui entravent la jouissance des femmes et des adolescentes de leurs DSSR, tels qu'identifiés lors de l'analyse de genre, de l'étude de base et dans les rencontres communautaires.

II. Objectifs spécifiques :

- Produire des contenus audio-visuels qui seront diffusés à la radio et par des OSC de femmes féministes et par les partenaires du projet afin de sensibiliser nos population cibles sur les thématiques des DSSR et de promouvoir une compréhension plus large sur ces questions, de favoriser un changement social positif.
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) de femmes/féministes à sensibiliser leur communauté sur les DSSR en les fournissant des contenus audio-visuels véhiculant des messages utilisant une terminologie et un langage adaptés aux communautés.
- Renforcer la capacité des OSC à atteindre un public plus large et plus diversifié, en utilisant des méthodes de communication innovantes et efficaces pour promouvoir une compréhension plus large des questions liées aux DSSR.
- Accroître la sensibilisation des femmes et des filles sur leurs droits sexuels et reproductifs (DSSR) afin de renforcer leur pouvoir de décision sur leur santé sexuelle et reproductive et de promouvoir l'égalité de genre.

S

- Fournir des informations précises, claires et accessibles sur les DSSR aux femmes et aux filles, y compris sur les moyens de prévenir les grossesses précoces et non désirées.
- Promouvoir une compréhension plus positive et éclairée de la sexualité des adolescent.es, en particulier celle des filles, afin de briser les tabous et les stéréotypes qui entravent leur accès aux informations et services sur leur DSSR.
- Créer les conditions nécessaires à l'émergence et au maintien d'un contexte communautaire où le respect des DSSR et la réduction des inégalités de genre sont encouragés.
- Traiter des sujets sensibles et, tels que l'avortement, dans un langage clair et accessible afin de promouvoir une compréhension plus large et plus positive sur ces questions, en brisant les tabous et les stéréotypes qui les entourent et en sensibilisant le public à leurs implications pour les DSSR et l'égalité de genre.

III. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus :

- Des matériels audio-visuels sont élaborés et mis à la disposition du projet, des partenaires du consortium et des partenaires locaux élaborés abordant les thématiques des DSSR, de l'égalité de genre et de la masculinité.
- Les organisations de la société civile de femmes/féministes cartographiées par le projet ont reçu les contenus et formées sur l'utilisation des contenus audio pour sensibiliser leur communauté sur les DSSR.
- Le nombre de femmes et de filles ayant accès à des informations et connaissance précise et complète de leurs droits sexuels et reproductifs est augmenté.
- Augmentation de l'autonomie des femmes et des filles dans leur prise de décisions en matière de santé sexuelle et reproductive.
- Réduction des comportements discriminatoires basés sur le genre dans les communautés locales.
- Utilisation par les OSC de méthodes de communication innovantes et efficaces pour atteindre un public plus large et diversifié.
- Promotion d'une compréhension plus positive et éclairée de la sexualité des adolescent.es, en particulier celle des filles, pour briser les tabous et stéréotypes dans les communes cibles du projet.
- Promotion d'une compréhension plus large et plus positive sur des sujets sensibles, tels l'avortement, en brisant les tabous et les stéréotypes qui les entourent et en sensibilisant le public à leurs implications pour les DSSR et l'égalité de genre.

IV. Méthodologie

L'élaboration des matériels et outils didactiques se feront suivant les étapes suivantes :

1.1. Développement des outils

C'est l'étape où les textes ou contenus des matériels audio-visuels sont développés. Pour les contenus audio, un script sera développé pour chaque sujet. Une thématique peut contenir plusieurs sujets. Les sujets qui seront traités dans chaque édition du podcast et les messages clés des matériels visuels seront

s

principalement formulés à partir des normes de genre discriminatoire et des tabous identifiés lors de l'analyse genre du projet.

Avant d'être traité, chaque sujet sera validé par les OSCs qui ont pris part aux ateliers d'identification des besoins et le MCDF. Les matériels audios et les capsules visuelles ainsi que les supports visuels seront construits de manière entraînant et agréable à écouter et à regarder, en particulier pour les adolescent.e.s. Les sujets seront traités à partir de plusieurs angles dont le droit, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, la médecine, tout cela dans une perspective féministe intersectionnelle.

Les sujets qui seront abordés dans le podcast seront traités par l'équipe-projet et tous les partenaires, en fonction des compétences de chacun.e des membres de l'équipe en lien avec le sujet qui sera traité. Si nécessaire, le.la consultant.e pourra faire appel à des ressources externes pour traiter les sujets que les membres de l'équipe ne maîtrisent pas suffisamment.

1.2. Validation des contenus développés

Les matériels didactiques élaborés seront validés par l'équipe CARE, les partenaires du consortium, les partenaires locaux et le MCDF avant toute diffusion. Pour récolter des feedbacks, interagir et mesurer le niveau d'intérêt du public pour les thématiques traitées, le projet créera des outils de suivi en ce sens.

V. Produits et livrables attendus et durée de la consultation

Le mandat du.de la consultant.e durera 30 jours, à prester sur une période de deux (2) mois maximum, entre juillet et aout 2024, suivant un calendrier de travail à valider avec l'équipe de projet. Le.la consultant.e indiquera, dans son offre, le calendrier précis suivant lequel il.elle conduira ses activités. Il.elle devra tenir compte des activités clés et produits/livrables qui sont définis dans le tableau ci-après :

Outils	Thématiques	Livrables
Podcast	<ul style="list-style-type: none"> • Santé sexuelle des adolescentes et adolescents • Santé reproductive des adolescentes • VSFG • Masc+/masc nocive 	<p>12 podcasts dont chacun de 10 minutes élaborés abordant les normes de discriminatoires décrits dans les TDRs.</p> <p>1 podcast sur l'importance de la vaccination.</p>
Spots audio	<ul style="list-style-type: none"> • Harcèlement • Information des victimes de VSFG sur leurs droits • Caractère inacceptable des VSFG 	<p>Un (1) suu le harcèlement réalisé</p> <p>1 spot pour dénoncer les VSFG et expliquer aux victimes ce qu'elles doivent faire en cas de VSFG.</p> <p>1 spot sur l'importance de la vaccination.</p>
Dépliants	<ul style="list-style-type: none"> • Harcèlement en milieu scolaire • Education sexuelle des adolescent.es • Que faire en cas d'agressions sexuelle ? : reproduire/adapter les fiches disponibles au MCFDF • Prévention des Grossesses précoces/contraception • Protocole de prise en charge des VBG (les étapes clés, les bons gestes et les gestes à éviter). 	<p>1 dépliant sur le harcèlement en milieu scolaire.</p> <p>1 dépliant sur l'importance de l'éducation sexuelle des adolescents.es.</p> <p>1 dépliant sur les suivis à faire en cas de VSFG</p> <p>Un dépliant sur ce que les adolescentes doivent faire pour éviter les grossesses précoces</p> <p>1 dépliant sur les étapes clés de la prise en charge des victimes de VSFG.</p> <p>1 dépliant sur l'importance de la vaccination.</p>
Modules de Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Guide d'utilisation des outils DSSR destiné aux OSCs. 	<p>1 guide élaboré.</p>
Capsules audio-visuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Masculinités positives • Information sur les différentes formes de VBG et les droits des femmes et filles en la matière. 	<p>1 capsule audio-visuelle sur la masc+</p> <p>1 capsule sur les différentes formes de violence</p>
Album/planche d'image	<ul style="list-style-type: none"> • Education sexuelle (réplicant le modèle d'album sur les VBG disponible à Fanm Deside). 	<p>1 album d'image abordant diverses thématiques clés sur l'éducation sexuelle des adolescent.es.</p> <p>1 album d'image sur les attitudes à adopter pour</p>

5

	<ul style="list-style-type: none"> Prévention des Grossesses précoces (réplicant le modèle d'album sur les VBG. 	prévenir les grossesses précoces.
Posters	<p>Masculinités positives</p> <ul style="list-style-type: none"> Information des victimes de VSFG sur leurs droits. Caractère inacceptable des VSFG. 	<p>1 poster sur les masculinités positives avec des images et un message clé.</p> <p>1 poster sur le caractère inacceptable des VSFG</p>
Fiches d'information	<ul style="list-style-type: none"> Information sur le système de référencement (services de prise en charge des VSFG disponibles dans les différentes communes cibles du projet). Protocole de prise en charge des VBG (les étapes clés, les bons gestes et les gestes à éviter). 	<p>6 posters sur les services de prise en charge psycho-sociaux, un par commune.</p> <p>Une fiche d'information résumant les informations clés du MO de prise en charge</p>
Stickers	<ul style="list-style-type: none"> Information sur le système de référencement (services disponibles) 	6 auto-collants sur les services disponibles dans les communes cibles du projet ¹ .
Banners	<ul style="list-style-type: none"> Information des victimes de VSFG sur leurs droits. Caractère inacceptable des VSFG. 	1 banner pour dénoncer les VSFG donner des informations sur la ligne verte.
Graffiti	<ul style="list-style-type: none"> Caractère inacceptable des VSFG. Sur les DSR 	<p>XXXX graffitis dans XXX communes pour dénoncer les VSFG.</p> <p>Xxx graffiti dans xxx communes pour informer sur les DSR des adolescentes.</p>
Livret	<ul style="list-style-type: none"> Information sur les différentes formes de VSFG. Information des victimes de VSFG sur leurs droits (réviser et renforcer et adapter les outils déjà disponibles chez les OSC) Caractère inacceptable des VSFG 	Un livret d'information sur les VSFG

S

VI. Profil recherché

- Expérience en production audio-visuelle : Le.la consultant.e doit avoir une expérience démontrée dans la production de contenus audio-visuels tels que des podcasts, des spots publicitaires, des capsules audio-visuelles, des posters, des dépliants, albums d'images avec messages clés.
- Compétences en conception graphique : Le.la consultant.e doit avoir une solide expérience en conception graphique et en création de contenu visuel attrayant.
- Connaissance des normes de discrimination et sensibilité aux questions de genre : Le.la consultant.e doit avoir une compréhension approfondie des normes discriminatoires et des enjeux de genre dans le contexte haïtien afin de pouvoir créer des contenus audio-visuels pertinents et informatifs.
- Compétences en rédaction : Le.la consultant.e doit avoir des compétences solides en rédaction pour la création de scripts pour les podcasts, les spots publicitaires, les dépliants, les messages clés des posters et des albums.
- Maîtrise de la langue créole : Le.la consultant.e doit pouvoir élaborer des contenus de qualité en créole.
- Capacité à travailler avec les communautés et les OSC de femmes et féministes : Étant donné que les livrables sont destinés à être utilisés dans les communautés, le.la consultant.e doit avoir la capacité de travailler efficacement avec les membres des communautés pour s'assurer que les contenus sont pertinents et adaptés à leurs besoins.
- Ouverture d'esprit.
- Respect des délais : Le.la consultant.e doit pouvoir respecter les délais impartis pour la livraison des différents livrables.
- Diplôme universitaire en communication, linguistique et autres domaines connexes.

N.B : le.la consultant.e responsable est tenu.e d'avoir toutes les compétences exigées pour faire ce travail, et à défaut, de constituer une équipe compétente pour le faire et qui sera à sa charge. Il faut également noter que le montage des podcasts nécessite des compétences en arrangement de sons.

Responsabilités du.de la consultant.e

- Concevoir et produire des contenus audio-visuels de qualité, tels que des podcasts, des spots publicitaires, des capsules audio-visuelles, des posters, des dépliants, des albums d'images avec messages clés, en respectant les délais impartis.
- Créer des conceptions graphiques attrayantes.
- Comprendre les normes de discrimination et les enjeux de genre dans le contexte haïtien pour créer des contenus pertinents et informatifs.
- Prendre connaissance du rapport de l'analyse genre, de la stratégie genre du projet, des outils DSRR de Care, des partenaires du projet et du MCFDF.
- Rédiger des scripts pour les podcasts, les spots publicitaires, les dépliants, les messages clés des posters et des albums en créole en utilisant des terminologies en créole adaptées aux publics cibles.

S

- Travailler efficacement avec les membres des communautés et les OSC de femmes et féministes pour s'assurer que les contenus sont pertinents et adaptés à leurs besoins.
- En collaboration étroite avec l'équipe-projet, mettre en place des tests auprès des publics cibles pour mesurer la clarté et l'efficacité des messages, et ajuster les livrables en conséquence.
- Participer aux réunions avec l'équipe de projet pour discuter des progrès et de la production des livrables.
- De concert avec l'équipe-projet, organiser des rencontres de validation des matériels et outils élaborés impliquant les OSC, les partenaires du projet, le MCFDF et le MSPP.
- Proposer des améliorations et des innovations pour améliorer la qualité et l'efficacité des matériels et outils didactiques à élaborer.
- Respecter les délais de livraison.

VII. Dépôt et méthode d'évaluation des dossiers

Le ou la consultant.e sera payé.e uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat avec CARE. Aucun autre frais ne sera payé au ou à la consultant.e outre ceux consentis sur la base de son offre financière qui aura été négociée et validée. Le ou la consultant.e ne pourra pas bénéficier des avantages des salarié.es de CARE (transport, assurances, indemnité de repas, accès informatique, badge ou clé d'entrée, matériel...).

Le paiement de sa prestation sera réalisé en plusieurs tranches à savoir :

- 40% à la signature du contrat
- 40% à la réception de tous les livrables.
- 20% après la validation finale de tous les livrables.

Les soumissions doivent inclure l'expérience avérée du soumissionnaire ainsi qu'une proposition technique et financière, soit les documents suivants :

À propos du ou de la consultant.e :

- Un curriculum vitae du ou de la consultant.e
- Références professionnelles du ou de la consultant.e ou du bureau d'étude ;
- Des échantillons de matériels similaires conçus.

À propos de la proposition technique et financière

- Une proposition technique/méthodologique pour mener cette consultance, comprenant au minimum : Compréhension des termes de référence ; proposition d'une méthodologie ; mise en avant des compétences et possibilités du.de la consultant.e ou du bureau d'étude ;
- Une proposition financière rédigée en dollars américains (USD) incluant au minimum des détails sur les frais de consultation et les coûts opérationnels de la consultance tels que les frais de déplacement si nécessaire. La proposition financière doit être séparé en « honoraires » et en « frais ».

S

Les candidat.es intéressé.es doivent envoyer leur dossier de candidature en français et en version électronique AU PLUS TARD LE 22 juin 2024 à 12h00. Veuillez envoyer votre offre technique et financière par courriel à l'adresse électronique suivant : ivenert.amelus@care.org
Indiquer « FANMKAD – Développement des outils didactiques de sensibilisation » en objet du message.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

VIII. Budget2

-Annexes-

Normes de genre discriminatoires à aborder dans les matériels et outils didactiques

A partir de ces normes de genre discriminatoires, des tabous, du manque d'information, des pratiques, comportements, mœurs discriminatoires (proverbes, culture populaires, etc..) identifiés lors de l'analyse genre, le.la consultant.e formulera des sujets à traiter dans chacune des éditions du podcast. Voici un résumé des normes qui seront adressées :

A. Renforcer l'accès à l'information sur les DSSR

- Les adolescentes rencontrées lors des deux DG disposent de peu d'informations sur le fonctionnement de leurs corps et leur SSR. Ils.elles ne pouvaient pas expliquer les changements vécus par leurs corps au cours de la puberté.
- En dehors du préservatif, la plupart des adolescentes rencontrées ne peuvent indiquer les différents moyens qu'elles peuvent utiliser pour éviter une grossesse non planifiée.
- Il y a une perception en Haïti que pour une adolescente, être ignorante en matière de SSR et arriver vierge au mariage est le signe suprême de sa bonne éducation et de sa chasteté.
- Les institutions ne sont pas disposées à accueillir les adolescentes quand elles ont besoin de ces informations sous prétexte qu'une femme qui n'est pas mariée ne devrait pas être sexuellement active.
- Les connaissances des adolescentes rencontrées en matière de droits sont très lacunaires. En tant qu'adolescentes mères, elles ne disposent que de peu d'informations à l'égard de leurs droits tant dans leurs relations avec leurs partenaires respectifs que dans leurs communautés.

B. Prise de décisions

- La décision d'acheter et d'utiliser ou pas le préservatif est une décision où le poids du partenaire masculin n'est pas négligeable. En matière de SSR, la décision d'utiliser la contraception et de faire un test de dépistage pour les IST appartient largement aux adolescents.
 - Les adolescentes mères ont indiqué qu'une fille n'ayant pas eu d'enfant ne doit pas utiliser la pilule contraceptive, car elle peut la rendre infertile. Les membres de la communauté pensent qu'un prestataire de soin formels ne doit pas prescrire la pilule contraceptive à une adolescente. Les
-

S

adolescentes n'ont souvent pas la possibilité de suivre une méthode de contraception selon ce qui leur convient, surtout lorsqu'elles n'ont pas encore enfanté.

- Les adolescentes mères à Jacmel sont victimes de discrimination dans leur communauté lorsqu'elles tentent de trouver des informations sur la SSRD.
- Les femmes n'étant pas mariées et n'ayant pas d'enfants à un certain âge (26 ans) sont considérées comme des vieilles filles.
- Les personnes qui pratiquent les avortements sont péjorativement dénommées : Fanm chay anba kafe (sage-femme qui n'a pas de vraies compétences et qui officie dans la clandestinité). Étant criminalisé en Haïti, l'avortement, lorsqu'il est pratiqué clandestinement, n'est pas sans risque sur la vie des adolescentes et des femmes. Ainsi, plusieurs femmes et adolescentes mènent à terme une grossesse non planifiée.

C. VSFG

- Les femmes, les adolescent.es, leaders communautaires ne sont pas assez informé.es sur les différentes formes de VSFG qui ont lieu dans leurs communautés.
- Lorsqu'une adolescente est violée dans la communauté, la responsabilité et la honte tombent sur elle et sa famille. Le violeur bénéficie de circonstances atténuantes en termes de jugement de la communauté surtout si la jeune fille est perçue comme insolente et a l'habitude de sortir le soir.
- Le fait pour un partenaire de choisir d'avoir des relations non protégées de façon unilatérale n'est pas perçu comme une VSFG par les adolescentes. Ou encore le fait pour un partenaire de faire du chantage affectif pour avoir des relations sexuelles sans préservatif n'est pas perçu comme de la violence par les adolescentes rencontrées.
- En Haïti, les proverbes circulant sur les femmes et adolescentes qui ont des enfants, notamment quand elles ne sont pas mariées, sont dégradants. Le proverbe le plus courant est celui disant qu'après un enfant, la valeur d'une femme diminue sur le marché matrimonial (apre pòte vach pa chè).
- En raison de la défaillance du système judiciaire, très souvent les parents d'une survivante de VSFG négocient avec l'agresseur et/ou le juge décide de négocier la sortie de prison avec l'agresseur moyennant une somme.

D. Accès et contrôle des ressources

- Les hommes s'attellent au rôle « productif », c'est-à-dire le travail rémunéré, alors que les femmes assurent le travail « reproductif » et s'occupent des tâches Page 12 de 15 ménagères, y compris le nettoyage, la lessive, la préparation de la nourriture pour la famille, chercher de l'eau, aller au marché et aller porter les enfants à l'école.
- Les adolescentes sont obligées d'abandonner l'école, en raison de leur grossesse. Ce fait n'est pas analysé comme une violation de leur droit à l'éducation jusqu'en 9e année fondamentale, tel que garanti par la Constitution haïtienne.
- Sur le plan coutumier, le fait pour une adolescente de tomber enceinte la place automatiquement dans la catégorie des adultes.

S

E. Accès aux espaces et services publics de SSR

- Les institutions qui accompagnent les femmes ne sont pas accueillantes pour les adolescentes. Ces institutions sont connues comme des espaces offrant des services de SSR aux femmes qui ont des enfants, notamment, la contraception. Ainsi, ces espaces sont en général réservés aux femmes de plus de 30 ans qui désirent planifier leur avenir familial.
- La fréquentation de tels espaces peut ruiner la réputation des adolescentes, car elles seront alors soupçonnées d'avoir une vie sexuelle active en dehors du mariage, alors que l'abstinence est préférée selon les normes sociales.
- Pour les adolescents interrogés, l'accès aux préservatifs est plutôt aisé. Ils peuvent y avoir accès dans les espaces offrant les services de contraception dans les centres de santé. Ceci n'est pas aussi facile pour les adolescentes, qui sont jugées pour mener une vie sexuelle.